

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

JUIN 2026 • Numéro 32

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une profonde gratitude et une grande humilité que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'occasion de mon renouvellement de mandat à la tête de notre commune.

Depuis le début de mon engagement à vos côtés, j'ai eu à cœur de servir l'intérêt général, d'être à votre écoute et de porter des projets utiles à notre territoire.

Ensemble, nous avons traversé des défis, mais aussi accompli de belles avancées qui ont contribué à améliorer notre cadre de vie.

Ce nouveau mandat est avant tout le vôtre. Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé, mais aussi avec une volonté renforcée d'agir, d'innover et de préparer l'avenir. Je resterai pleinement mobilisé, avec toute l'équipe municipale, pour répondre aux enjeux qui nous attendent : dynamiser notre commune, préserver notre environnement, soutenir nos associations, et maintenir un cadre de vie paisible.

Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre confiance renouvelée. Elle m'honore et m'engage.

Continuons à avancer ensemble, avec énergie, solidarité et ambition pour notre commune.

J'en profite également pour remercier Dieudonné FOKOU, notre artiste résident, qui a œuvré sur notre commune pendant plus de deux ans avec une belle collaboration avec nos écoles.

L'exposition Trie-Chart' a clôturé son passage sur Trie-Château avec de très nombreux visiteurs. Nous lui souhaitons une belle réussite dans le développement de son art.

Avec tout mon dévouement

Laurent DESHELIER





1

Équipe municipale

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ①

Chères conseillères et conseillers sortants,
Alors que je commence ce nouveau mandat, je souhaite prendre un moment pour vous adresser mes plus sincères remerciements. Vous avez consacré de nombreuses années à la vie de notre commune, avec un engagement, une passion et une rigueur exemplaires. Vos contributions, parfois discrètes, ont été essentielles à nos projets, à la cohésion de notre équipe et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Merci pour votre temps, vos idées, vos efforts constants. Je vous souhaite pleine réussite dans vos projets futurs et sachez que vous aurez toujours ma reconnaissance.

Avec toute ma gratitude,

Le Maire

Cadre de vie

STATIONNEMENT

Ces derniers temps, les riverains de la commune rencontrent des difficultés croissantes avec le stationnement. Beaucoup ne respectent pas les places attribuées, ce qui entraîne un désordre et complique la circulation. En particulier, cela bloque les bus aux abords de l'école et de l'église ainsi qu'en bas de la rue de Trie-la-Ville chaque matin et chaque soir. Face à cette situation, les gendarmes sont intervenus pour verbaliser les contrevenants et rappeler les règles, afin de garantir une meilleure fluidité et sécurité. Nous rappelons qu'il existe un parking rue de Trie-la-Ville qui donne directement accès au parc par la porte Conti, il n'y a donc aucune excuse pour se mettre en infraction et générer une insécurité pour les enfants et les agents.



VITESSE

Les habitants de la commune se plaignent régulièrement de la vitesse des automobilistes qui traversent notre commune. Nous rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h dans le centre-ville et dans les lotissements. De très nombreux aménagements sécuritaires ont été créés ces dernières années. Nous avons notamment demandé à ce que la gendarmerie soit plus présente au niveau des intersections afin de contrôler l'arrêt au niveau des panneaux stop.

CAMÉRAS

Comme vous le savez déjà, notre village est dotée d'un système de vidéoprotection performant. Au total, 30 caméras ont été installées ces dernières années. Elles ont pu aider les forces de l'ordre à lutter contre de nombreuses incivilités.

DÉPÔTS SAUVAGES ②

De nombreux dépôts sauvages ont encore été recensés sur notre commune ces derniers mois, cela génère des frais pour la collectivité et pour le contribuable, mais monopolise aussi nos agents techniques.

Nous nous engageons à mener une lutte importante contre ce fléau, de faire tout notre possible pour retrouver les protagonistes et les traduire en justice.

N'hésitez pas à nous remonter toutes les informations que vous jugerez utiles.

VIDE-GRENIERS ET INTERDICTION JOUR BROCANTE

Jusqu'à présent, la municipalité autorisait les habitants à organiser des vide-greniers et vide-maisons chez eux le jour de la brocante. Désormais, la mairie ne délivrera plus ces autorisations ce jour-là. En revanche, les vide-greniers restent possibles tout le reste de l'année, tout en étant soumis à une demande et une autorisation préalable de la mairie avec des règles strictes. Il est notamment interdit d'afficher sur la commune.

Ainsi, le jour de la brocante, tous les stands seront concentrés dans le parc, assurant une meilleure circulation et la sécurité de tous.

AFFICHAGE SAUVAGE

Nous avons décidé de lutter contre les affichages sauvages afin de préserver notre cadre de vie. C'est pourquoi, un nouvel arrêté interdit tout affichage de particuliers, entreprises, ou autre sur l'ensemble du territoire en dehors des emplacements réservés à cet effet. Nos agents retireront et détruiront tout affichage posé illégalement et un procès verbal avec une amende jusqu'à 1 500 euros sera dressé à l'encontre des contrevenants.

RAPPEL HORAIRES NUISANCES

Avec l'arrivée des beaux jours, nous rappelons que l'arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999 dispose notamment dans son **article 7** que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités ou des machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

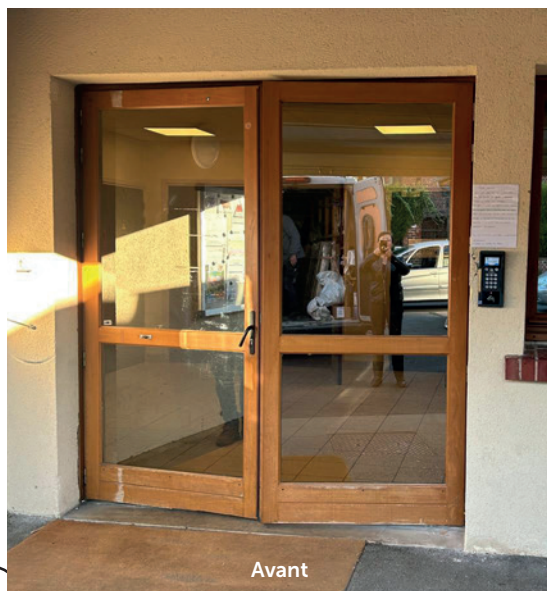
A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Par ailleurs **l'article 9** du même arrêté dispose que les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.



1



Avant

2



Après

Travaux

RÉNOVATION AMEUBLEMENT ÉCOLES

Le service technique a procédé à la rénovation d'une partie du mobilier scolaire pour le bien-être de nos enfants et pour limiter les dépenses.

D'autres phases de rénovation sont prévues dans les prochaines années.

POSE DE BANCs

11 nouveaux bancs seront prochainement installés sur la commune.

RÉNOVATION DU CALVAIRE DE TRIE-CHÂTEAU ①

Le calvaire situé derrière le monument aux morts de Trie-Château a été entièrement rénové. Ce monument non classé a retrouvé son charme d'antan.

RÉNOVATION À LA CANTINE SCOLAIRE ②

La porte principale de la cantine a été remplacée pour une meilleure sécurité. L'été prochain, les autres menuiseries seront repeintes afin de donner à l'ensemble un côté harmonieux.

Un nouveau visiophone a été installé, il permet au personnel du centre social de mieux gérer les départs des enfants tout au long de la soirée sans avoir à se déplacer jusqu'à la porte.

PASSAGE AU LED DE VILLERS-SUR-TRIE

63 lanternes éclairant Villers-sur-Trie ont été remplacées dans le cadre d'une opération menée conjointement par le SE60 et la commune de Trie-Château. Cette installation générera une économie d'énergie substantielle et assurera la pérennité de l'éclairage.

ROBOT TONDEUSE ③

La commune a investi dans un robot pour tondre les deux terrains de foot. Il est opérationnel depuis quelques semaines et donne déjà entière satisfaction. Il est programmé à des horaires spécifiques liés à l'utilisation des terrains. Si vous voyez cette machine lors de vos promenades sur les allées du parc, éloignez-vous et laissez-lui la priorité.

Cet investissement a été fait dans un but d'économies et de propreté permanente des terrains de football.

Le parc et les emplacements sont équipés de caméras de surveillance afin d'assurer sa sécurité.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Après 5 années de travail, nous sommes heureux de vous informer que le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Trie-Château (y compris Villers-sur-Trie) est exécutoire depuis le 2 avril 2026. Il est disponible sur notre site internet et sur le site Géoportail Urbanisme. Vous pouvez le consulter à tout moment en ligne afin d'obtenir toutes les informations que vous jugerez utiles. Pour toute nouvelle construction, nouvel aménagement, rénovation, installation, ne vous mettez pas en infraction, un dossier doit être déposé. En cas de doute, n'hésitez pas, contactez le service urbanisme de la mairie ou l'adjoint en charge de l'urbanisme : urbanisme@trie-chateau.fr.

REMANIEMENT CADASTRAL

Un remaniement est en cours sur la commune de Trie-Château par les services du cadastre. Si ce n'est pas déjà fait, ces derniers vous contacteront pour prendre rendez-vous et réaliser les opérations nécessaires sur votre propriété afin d'effectuer les mises à jour nécessaires.

VENTE TERRAINS À BÂTIR À VILLERS-SUR-TRIE

Nous rappelons que la commune de Trie-Château a créé un nouveau petit lotissement au centre bourg de Villers-sur-Trie. Il reste 3 terrains entièrement viabilisés, disponibles au tarif de 120 euros TTC / m².

Centre Communal d'Action Social

TICKETS DE PISCINE POUR NOS ADOS

Depuis plusieurs années, le CCAS de Trie-Château offre des tickets-piscine Aquavexin à nos ados.

Les enfants nés entre 2008 et 2015 peuvent retirer leurs tickets à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles du 1er juin au 15 septembre 2026, les tickets seront valables jusqu'au 30 novembre 2026.

Un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport ou livret de famille) et un justificatif de domicile de moins de trois mois vous sera demandé.

AIDE SÉNIORS

Le CCAS de Trie-Château aide les personnes âgées de plus de 65 ans ayant des revenus modérés par une distribution de bons d'achats pour subvenir à leurs besoins.

Pour en bénéficier, leur revenu fiscal ne devra pas dépasser 15 600€ annuel pour une personne seule, et 25 200€ annuel pour un couple.

Contactez l'accueil de la mairie du 1er juin au 30 septembre 2026 pour prendre un rendez-vous avec un membre du CCAS, les bons seront valables jusqu'au 30 octobre 2026.

Le jour du rendez-vous n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre dernière déclaration d'impôts.

Vie quotidienne

HORAIRES ET RÈGLEMENT DU PARC

Le parc de Trie-Château est un lieu exceptionnel pour se promener, jouer, faire du sport et également promener son chien. Il y a cependant des règles importantes à respecter :

- les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse et les déjections doivent être ramassées, des sacs à crottes sont disponibles dans les distributeurs,
- il est strictement interdit d'y circuler en véhicule à moteur de quelque type que ce soit, y compris électrique,
- il est interdit d'y jeter des détritiques (des poubelles sont à votre disposition), de camper, d'écouter de la musique et d'y organiser des barbecues et autres feux de camp.

Le parc est protégé par une enceinte, disposant de 3 accès pour le public : le château, l'église et la porte Conti. Ces accès sont protégés par des grilles qui s'ouvrent et se ferment automatiquement aux horaires suivants :

- du 1er avril au 31 octobre : de 7h00 à 21h00,
- du 1er novembre au 31 mars de 7h00 à 19h00.

En dehors de ces horaires, l'accès y est strictement interdit.

Le parc est sous vidéo-protection H24 7J/7. Tout contrevenant sera verbalisé.

NOUVEAUX HORAIRES AGENCE POSTALE

L'agence postale de Trie-Château vous accueille :

- le mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h15
- le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h15
- le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 17h15
- le vendredi de 9h00 à 12h30
- le samedi de 9h00 à 11h45

Elle est fermée le dimanche et le lundi.



1

FRANCE SERVICE

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales ... À Trie-Château, les conseillers France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. L'antenne vous accueille sur rendez-vous le vendredi de 15h00 à 19h00 au 46 rue Nationale. Vous pouvez les contacter au 03 44 49 01 80 ou par email : france-services@csrvexinhelle.fr.

ATELIER DE PROXIMITÉ

Du 20 au 24 juillet 2026, la commune de Trie-Château proposera une nouvelle édition des ateliers de proximité, une semaine d'activités citoyennes, spécialement conçues pour les jeunes Trie-Châtellains de 11 à 17 ans. Un rendez-vous estival qui valorise l'autonomie, l'expression, la découverte, le bien vivre ensemble, mais aussi une fierté de s'engager au service de sa commune.

Les ateliers sont réservés exclusivement aux jeunes habitants de Trie Château, âgés de 11 à 17 ans. Les inscriptions se font directement à la mairie du 4 au 30 mai 2026. Venez accompagné de la copie de votre pièce d'identité enfants, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



2

Évènementiel

VOYAGE SCOLAIRE DES ENFANTS ②

Nos enfants de CM2 qui sont scolarisés à l'école de Trie-la-Ville dans le cadre du SIVOM de l'Aunette ont pu cette année se rendre avec leur professeur en Auvergne pour une semaine de découverte de la région et de ses nombreuses curiosités, notamment les Volcans !

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES ① :

Un moment de joie partagé

Ce lundi de Pâques, l'équipe "évènementiel" a offert aux familles de Trie Château une chasse aux œufs pleine de rires, de découvertes et de complicité intergénérationnelle. Sous un ciel printanier, les enfants ont parcouru les espaces du village à la recherche des précieux œufs colorés, guidés par l'enthousiasme des bénévoles et l'énergie collective qui font la force de nos rendez-vous locaux.

Au-delà du jeu, cette matinée a été un véritable moment de rencontre, où parents, grands-parents et enfants ont partagé un temps simple, convivial et fédérateur. Les sourires, les petites victoires et les paniers bien remplis ont dessiné une ambiance chaleureuse, fidèle à l'esprit de notre commune.

Un immense merci aux bénévoles

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de nos bénévoles et élus, toujours présents, toujours inventifs, toujours prêts à donner de leur temps pour faire vivre nos traditions. Leur implication, leur bonne humeur et leur sens de l'accueil ont une nouvelle fois fait la différence. Un remerciement tout particulier à Éric, qui a conçu et imaginé les jeux de cette édition. Son sens du détail, sa créativité et son envie de surprendre ont apporté une touche unique à la chasse aux œufs, pour le plus grand bonheur des enfants.



3

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI À VILLERS-SUR-TRIE ET TRIE-CHÂTEAU ③

Chaque année, nous nous rassemblons à Villers-sur-Trie, puis à Trie-Château pour honorer la mémoire des combattants et célébrer la victoire du 8 mai 1945, symbole de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

En ce jour de souvenir, élus, anciens combattants, habitants et jeunes générations se sont réunis autour des monuments aux morts pour perpétuer le devoir de mémoire. Comme le veut la tradition, la cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps forts : dépôt de gerbes, lecture de messages officiels, appel aux morts et minute de silence.

La participation des enfants des écoles a particulièrement marqué cette édition. Par leur présence et leur implication, ils incarnent la transmission des valeurs de paix, de liberté et de mémoire, essentielles pour les générations futures.

À Trie-Château, la cérémonie s'est poursuivie dans un esprit de respect et de fraternité, rappelant l'importance de ne jamais oublier les sacrifices consentis pour la liberté. Les discours ont souligné la nécessité de rester vigilants face aux menaces pesant sur la paix et de continuer à faire vivre les valeurs républicaines.

Ces commémorations du 8 mai illustrent, une fois encore, la force du lien entre les générations et l'engagement de notre commune à faire vivre la mémoire collective. Elles rappellent que le souvenir n'est pas seulement un hommage au passé, mais aussi un message d'espoir et de responsabilité pour l'avenir.



1



Rubrique des Associations

TRIE-CH'ART EXPO ①

Du 24 avril 2026 au 3 Mai 2026 s'est déroulée la TRIE-CH'ART EXPO à la salle Duchesse Anne-Geneviève de Longueville.

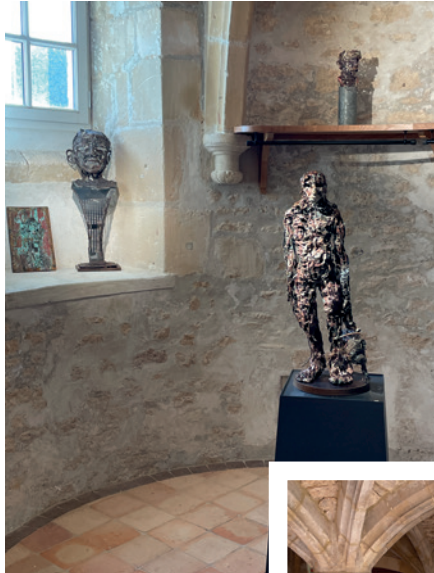
Cette exposition, en partenariat avec l'Office de la Culture de Trie-Château (OCTC), a permis à Dieudonné Fokou, artiste en résidence à Trie-Château depuis 2024 et les élèves de l'école Marie de Lancry, de nous dévoiler leurs œuvres : « Tous connectés » ②, « Méditation vers l'infini », « Dame à l'enfant » ③ et « Tryptique ».

Les œuvres de Dieudonné Fokou ont trouvé place dans la salle Duchesse, salle propice grâce à son cadre, aux expositions d'arts. Son œuvre s'inscrit dans une démarche durable de récupération et de recyclage.

Nous remercions chaleureusement Dieudonné Fokou, pour le travail effectué auprès des enseignants et des élèves, et pour les sculptures que vous trouverez dans l'enceinte du Parc Maurice Froment. ④



4



1



2



3



BIBLIOTHÈQUE

Horaires :

Lundi : 15H00-17H00

Mardi : 16H00-18H00

Mercredi : 9H00-11H45

Jeudi : 15H00-17H00

Vendredi : 15H30-17H00

Samedi : 10H00-12H00

Horaires d'ouverture lors des vacances scolaires

Lundi : 14H00-16H00

Samedi : 10H00-12H00

Nouveautés :

Accédez au catalogue en ligne de la bibliothèque : <https://trie-chateau-pom.c3rb.org>

Atelier informatique :

renseignements et inscriptions par mail bibliothequetriechateau@gmail.com ou par téléphone 03 44 49 72 24.

Dates à retenir :

• Bibli O Folie's :

Vendredi 19 juin 2026, 14H30 Salle des Fêtes

• Conférence Napoléon :

Dimanche 22 novembre 2026, Salle Duchesse

La grande dictée :

Dimanche 13 décembre 2026, 16H30 Salle des Fêtes





AU FIL DES PÉTALES

UNE DYNAMIQUE LOCALE QUI S'INSTALLE!

Depuis sa création, Au Fil des Pétales s'attache à proposer des activités simples, accessibles et conviviales, destinées à encourager la participation des habitants de Trie Château. Les rencontres organisées ces derniers mois montrent une mobilisation croissante et un réel intérêt pour des moments partagés.

Quelques repères :

- Une participation composée à 80 % d'habitants du village,
- Plus de 50 joueurs se rencontrent sur les deux sessions,
- Environ 30 personnes présentes à chaque rencontre,
- Une fréquentation intergénérationnelle et familiale très marquée.

Ces éléments confirment que les habitants apprécient les espaces de rencontre proposés.



1

LES PÉTALES ACTIFS : UN SOCLE SIMPLE ET FONCTIONNEL

Pétale Jeux – Deux branches actives (jeudi et vendredi) une semaine sur deux

Le Pétale Jeux constitue aujourd'hui l'activité la plus régulière et la plus identifiée de l'association. Il rassemble un public familial, fidèle, et contribue à créer un climat convivial au sein du village. Ce pétale reste un point d'ancrage important pour la vie locale.

LES NOUVEAUX PÉTALES DÉVELOPPÉS. "Écllosion Argentique" ①

Photographie

Ce pétale propose un regard artistique et patrimonial sur le village. Ses objectifs :

- Organiser des balades photographiques,
- Imaginer une galerie d'art (éphémère ou permanente),
- Développer des partenariats d'exposition,
- Valoriser Trie Château à travers l'image,

Il contribue à conserver une mémoire visuelle du territoire.

RDV le 7 juin 2026 10 h devant la salle duchesse de Trie-château pour une sortie photo sur le thème des journées du patrimoine.

Pour toute info, écrire à eclosionargentique@gmail.com



PÉTALE "LES LUTINS REPORTERS" ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX

Ce pétale soutiendra les associations et initiatives du village en les aidant à présenter leurs actions. Il intervient à travers :

- Des photos,
- Des portraits,
- Des articles,
- Des reportages,
- Une aide à la communication locale.

Il agira comme un outil transversal au service de la vie associative.

PÉTALE INTERGÉNÉRATIONNEL

Favorise les rencontres

Ce pétale vise à créer des moments de partage entre les générations. La rencontre organisée récemment a réuni plus de **50 personnes**, avec une présence équilibrée entre enfants, parents et grands parents. Un moment simple, chaleureux, qui montre l'envie des habitants de se retrouver.

PARTENARIATS COMMUNAUX EN PRÉPARATION

La Marguerite du château

Cérémonie du 20 septembre 2026

Au Fil des Pétales accompagne la commune dans la préparation de ce projet patrimonial, notamment pour :

- Encourager la participation des habitants,
- Soutenir l'implication des écoles,
- Documenter l'événement grâce aux pétales photographiques et reporter,
- Contribuer à la mise en valeur du symbole de la Marguerite.

L'association intervient en appui, selon les besoins définis par la commune.

LIVRE DE CONTES ET LÉGENDES

Édition 2027

Ce projet rassemble écoles, artistes et habitants autour d'un ouvrage collectif. Les différents pétales y contribuent selon leurs compétences :

- Jeux (animations autour des histoires),
- Ecllosion argentique (illustrations photographiques),
- Reporter (textes, portraits...),
- Intergénérationnel (collecte de récits).

Ce livre vise à valoriser le patrimoine immatériel du village.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Au Fil des Pétales s'inscrit aujourd'hui dans une démarche simple :

- Proposer des activités accessibles,
- Encourager la participation des habitants,
- Soutenir les initiatives locales,
- Contribuer à la vie culturelle et sociale du village,
- Accompagner certains projets communaux lorsque cela est utile.

L'association avance avec humilité, en cherchant avant tout à **renforcer le lien social et à valoriser le patrimoine vivant de Trie Château**.

Pour nous contacter : afdpoise@gmail.com



ET SI VOTRE VOIX TRAVERSAIT UN SIÈCLE ?

Le 20 septembre 2026, Trie Château scellera une capsule temporelle. Votre lettre peut en faire partie.

Il y a des moments qui dépassent le quotidien. Des gestes qui ne se répètent pas. Des instants où un village entier peut se rassembler autour d'une idée simple : **laisser une trace de nous à ceux qui vivront ici dans cent ans.**

Le 20 septembre 2026, lors des Journées du Patrimoine, une capsule temporelle sera mise en terre. Elle ne sera ouverte qu'en 2126.

Dans cent ans. Quand nous ne serons plus là. Quand d'autres marcheront dans nos rues, habiteront nos maisons, aimeront ce village comme nous l'aimons aujourd'hui.

Et au milieu de tout cela... **il y aura peut être votre lettre.**

Pourquoi écrire ? Parce que certaines choses méritent d'être transmises.

Une lettre, ce n'est pas seulement du papier. C'est un morceau de vie. Un souffle. Une émotion qui traverse le temps.

Vous pouvez y mettre :

- Un souvenir que vous ne voulez pas voir disparaître,
- Un message d'amour ou d'espoir,
- Un rêve pour l'avenir,
- Une photo, un dessin, un mot d'enfant,
- Une pensée pour ceux qui ouvriront la capsule,
- Ou simplement :
"Bonjour, je vivais ici en 2026."

Même quelques lignes peuvent devenir un trésor pour quelqu'un dans un siècle.

Pour ceux qui hésitent...

Vous n'avez pas besoin d'être inspiré. Vous n'avez pas besoin d'être écrivain. Vous n'avez pas besoin d'avoir "quelque chose d'important" à dire.

Ce qui compte, ce n'est pas la perfection. Ce qui compte, c'est **la sincérité.**

Et puis... Imaginez un instant : dans cent ans, quelqu'un ouvre la capsule. Il tombe sur votre lettre. Il lit vos mots. Il découvre votre époque, votre regard, votre humanité.

Ce geste, même minuscule, peut toucher profondément quelqu'un que vous ne connaîtrez jamais.

Un geste pour vous. Un geste pour eux. Un geste pour Trie Château.

La capsule temporelle n'est pas un événement. C'est un héritage. Un cadeau que nous faisons à l'avenir. Un pont entre les générations.

Plus il y aura de lettres, plus ce pont sera solide, vivant, vibrant.

Comment participer ?

Très simplement : écrivez une lettre. Courte ou longue. Manuscrite ou imprimée. Sérieuse ou légère. Peu importe.

Pour les curieux ou pour y participer écrire à : afdpoise@gmail.com

Le 20 septembre 2026, nous scellerons un morceau de notre présent.

Et peut être... que votre voix fera partie de ce voyage vers 2126.

A cette occasion, différents événements seront proposés à la population pour mieux connaître notre patrimoine avec une cérémonie dédiée à la marguerite. Les enfants viendront y chanter une chanson et nous dévoilerons le symbole qui en fait de Trie-Château la capitale, vous serez acteur et public de ce jour qui écrira une page de l'histoire de votre village.



1

TROC AUX PLANTES ET GALERIE PHOTO : Quand le jardin rencontre l'art ①

Un week end partagé entre les Jardins familiaux et Au Fil des Pétales (section photo)

Samedi 24 avril et dimanche 25 avril, la salle des fêtes s'est transformée en véritable jardin partagé. Les Jardins familiaux et l'association **Au Fil des Pétales**, à travers sa section photo "**Écllosion Argentique**", ont proposé aux habitants un week end placé sous le signe du partage, de la nature et de la créativité.

Sur de longues tables blanches, les bénévoles présentaient une profusion de plants : fleurs, aromatiques, jeunes pousses, succulentes et boutures prêtes à rejoindre de nouveaux jardins. **Le troc aux plantes** a permis à chacun d'échanger conseils, variétés et savoir faire, dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. A quelques pas, **la galerie photo** mettait en lumière les premiers travaux de la section *Écllosion Argentique*. Les clichés révélaient la poésie du végétal, les textures, les couleurs et les instants suspendus que seule l'image sait capturer. Le regard artistique venait ainsi prolonger le geste du jardinier.

Un week end vivant et fédérateur.

Durant deux jours, habitants, jardiniers passionnés, familles et jeune photographe se sont croisés, ont échangé et ont fait vivre la salle des fêtes comme un lieu de rencontre et de transmission. Les conversations allaient des techniques de semis aux secrets de composition photographique, créant un pont naturel entre pratique et contemplation.

Une collaboration qui s'enracine.

Ce partenariat entre les **Jardins familiaux** et **Au Fil des Pétales** illustre parfaitement la vocation de l'association : *observer, témoigner, relier*. Observer la nature, témoigner des gestes simples, relier les habitants autour d'un projet commun. Ce week end a semé bien plus que des plantes : il a fait pousser des liens, des idées et une envie partagée de continuer à créer ensemble.



TRIE-CHÂTEAU UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE, UNE COMMUNE OÙ L'ON PARTAGE DE BONS MOMENTS SEUL, ENTRE AMIS OU EN FAMILLE, UNE COMMUNE QUE NOUS AIMONS...

C'EST REPARTI !!!

Beaucoup de lots, beaucoup de gagnants. Au mois de mars, on vous a proposé le loto, qui fut un véritable succès.

Maintenant tout s'accélère, il va vous être proposé :

- **VÉHICULES VINTAGE RASSO** (VVR LE DIMANCHE 14 JUIN 2026).
- **NUIT DU CAMPING** LE VENDREDI 26 JUIN 2026 (faites plaisir à vos enfants, venez camper le vendredi soir avec feu de camp et chansons, un instant de souvenirs !!!)
- **FEU DE LA ST JEAN** LE SAMEDI 20 JUIN 2026 pique-nique.
- **FÊTE COMMUNALE** LE SAMEDI 4 JUILLET 2026 (Feux d'artifice et restauration sur place)
- **CYCLOMOBEURS TOUR** le 6 septembre 2026 concentration de deux roues
- **LES FOULÉES DE TRIE-CHATEAU** le 27 septembre 2026 attention cette année le 20 kms en plus
- **BROCANTE** LE DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026 (restauration sur place)
- **HALLOWEEN** LE SAMEDI 25 OCTOBRE 2026 à Villers sur Trie suivi d'un goûter à la cantine de TRIE-CHATEAU
- **SOIRÉE CABARET** LE SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 sur réservation dîner spectacle
- **MARCHÉ DE NOËL** LE SAMEDI 05 ET LE DIMANCHE 06 DECEMBRE 2026



CONCENTRATION DE VÉHICULES ANCIENS & YOUNGTIMERS

Dimanche 14 juin 2026 – Parc Maurice Froment

Fort du succès remarquable de l'édition 2025, qui avait rassemblé passionnés, familles et curieux autour de magnifiques mécaniques, Trie Château renouvelle cette grande journée dédiée aux véhicules anciens, youngtimers et deux roues. Une nouvelle édition encore plus riche, plus conviviale et plus spectaculaire vous attend au cœur du Parc Maurice Froment.

Programme de la journée

• Exposition de véhicules

Une présentation exceptionnelle de voitures anciennes, youngtimers et motos venues de toute la région et au delà. Chaque modèle raconte une histoire, témoignant de l'évolution des lignes, des techniques et du patrimoine mécanique.

• Concours de beauté automobile

Les propriétaires pourront présenter leurs véhicules lors d'un concours valorisant :

- La restauration
- L'originalité
- L'élégance
- Des prix seront remis aux plus beaux exemplaires.

• Animations pour tous

La journée sera rythmée par :

- Quiz
- Concours de pesée
- Ambiance musicale tout au long de l'événement
- Animé par ESPACE NORMANDIE

Une atmosphère festive et familiale, dans la continuité de l'enthousiasme de l'an passé.

- **Espaces de restauration**

Snacks, plats et gourmandises proposées par le Comité des Festivités. Un moment gourmand et convivial pour tous les visiteurs.

- **Tombola**

Une tombola viendra ponctuer la journée (une Fiat 500 de collection).

Inscriptions – Exposants & concours

Les propriétaires souhaitant exposer leur véhicule et/ou participer au concours doivent s'inscrire **avant le 7 juin 2026**.

Demande de dossier : vvroise@gmail.com.
Un dossier complet vous sera envoyé à retourner.

Accès au public

Entrée libre et ouverte à tous. Venez admirer ces bijoux du patrimoine automobile et motocycliste, échanger avec les passionnés et profiter d'une journée mémorable au Parc Maurice Froment.

Un rendez vous devenu incontournable

Après la réussite de l'édition précédente, cette nouvelle concentration promet d'être un moment fort de l'année, mêlant passion, partage et découverte. Rejoignez nous pour célébrer ensemble les belles mécaniques et vivre une journée inoubliable à Trie Château.



Association Trie-Chatelaine



LES FOULÉES DE TRIE CHÂTEAU

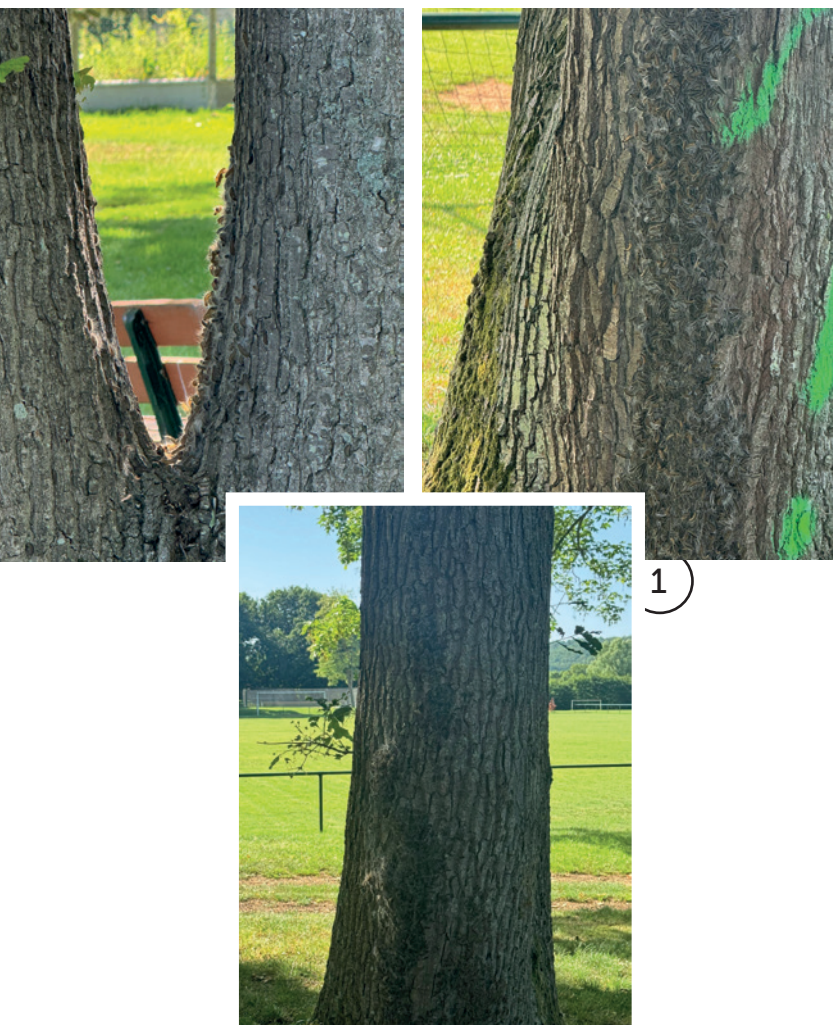
**UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE
DU DYNAMISME AURA LIEU LE
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026.**

L'évènement sportif emblématique de notre commune, Les Foulées de Trie Château, revient cette année avec une évolution majeure : l'ajout d'une course de 20 kilomètres au programme. Cette nouveauté confirme la volonté de la commune et des associations partenaires de proposer une manifestation sportive ambitieuse, accessible et structurée, ouverte aussi bien aux familles qu'aux coureurs confirmés.

Inscrites dans le cadre naturel et patrimonial de Trie Château, capitale de la Marguerite, les Foulées s'attachent à valoriser l'identité du territoire tout en encourageant la pratique sportive pour tous les âges. Le nouveau parcours de 20 km vient ainsi compléter les distances existantes, offrant aux participants une expérience sportive exigeante au cœur d'un environnement reconnu pour son charme et sa singularité.

Les Foulées de Trie Château s'affirment plus que jamais comme un rendez-vous incontournable de la vie locale, alliant performance, convivialité et mise en valeur du patrimoine communal.

Pour tout renseignement écrire à :
comitedesfestivites60@gmail.com



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Cette année, certains quartiers de la commune sont particulièrement touchés par une invasion de chenilles processionnaires. Devant l'inquiétude de certains habitants, nous nous devons de rappeler les procédures à appliquer.

La mairie de Trie-Château a mis en place un arrêté municipal permanent pour combattre ce fléau.

Il incombe à chaque propriétaires d'arbres concernés :

- d'effectuer une déclaration sur le site : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr>,
- de sécuriser les lieux,
- de les traiter ou les faire traiter par une entreprise qualifiée.

Les poils urticants peuvent être transportés par le vent : il ne faut jamais toucher les chenilles, les nids ou les zones suspectes.



Les bons réflexes de prévention :

- ne pas s'approcher ni manipuler les chenilles ou leurs nids,
- éviter de laisser les enfants jouer à proximité des arbres infestés,
- tenir les animaux en laisse dans les secteurs concernés,
- porter des vêtements couvrants lors de travaux de jardinage ou de promenade en zone à risque,
- éviter de faire sécher du linge sous des arbres contenant des nids,
- si c'est dans votre jardin, arroser soigneusement les zones concernées afin de faire disparaître les poils urticants dans le sol et limiter les risques de contact, notamment pour les enfants.

En cas d'exposition ou de doute d'exposition :

- prendre une douche et changer de vêtements,
- en cas d'irritation cutanée ou oculaire, de troubles respiratoires, et notamment pour les personnes allergiques et/ou asthmatiques, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien,
- en cas d'urgence, appeler le 15.

Deux chênes ① du parc de Trie-Château sont impactés. Un périmètre de sécurité a été établi et une société a été diligentée pour traiter les deux arbres concernés.

Ont participé à ce numéro : Alexia Antenor-Habazac, Virginie Cossy-Braglia, Andréa Da Costa, Laurent Desmeliers, Dominique Guernut, Denis Jouette, Geoffrey Leleu & Kamiloo.